



Le 31 janvier 2021

Objet : Cas positif de la COVID-19 à l'École publique Passeport Jeunesse

Bonjour,

Le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario (CSPNE) a été informé par le Bureau de santé Porcupine (BSP) qu'un membre de la communauté scolaire de l'École publique Passeport Jeunesse de Hearst a reçu un résultat positif à la suite d'un test de dépistage de la COVID-19.

Le BSP surveille actuellement cette personne, qui est en auto-isolement à la maison, pendant que l'enquête se poursuit.

L'école a tenu des registres des présences de tous les élèves et employés dans l'école et au sein des groupes. Nous avons communiqué cette information au BSP afin qu'ils puissent identifier les personnes susceptibles d'avoir été en contact étroit avec la personne qui a obtenu un résultat positif. La Santé publique fait actuellement un suivi auprès des élèves et des employés qui ont été identifiés comme étant des contacts étroits. Ces personnes ont reçu une lettre du BSP, et seront appelées dans les prochaines 24 heures.

En général, dans le contexte de la COVID-19, un contact étroit désigne une personne qui s'est trouvée à moins de deux mètres ou de six pieds de distance d'une personne infectée pendant au moins 15 minutes durant la période de contagion. L'utilisation d'équipement de protection individuelle (ÉPI) comme les masques médicaux et les articles de protection oculaire peuvent avoir un impact sur l'évaluation des risques. Une personne infectée peut propager la COVID-19 à partir de 48 heures (deux jours) avant l'apparition de symptômes ou avant qu'un résultat positif pour la COVID-19 soit confirmé. Le fait de passer à côté d'une personne dans le corridor est considéré un risque faible pour la propagation du virus et n'est pas considéré un contact étroit. Si le BSP n'a pas communiqué avec vous ou avec votre enfant, vous n'êtes pas considérés comme étant des contacts étroits.

En ce moment, nous vous recommandons de continuer de vous surveiller, ainsi que votre enfant, pour déceler l'apparition de symptômes. Si des symptômes se manifestent, isolez vous immédiatement et communiquez avec votre [centre local d'évaluation](#) ou avec votre fournisseur de soins de santé pour prendre des arrangements pour un test de dépistage.



Les symptômes peuvent comprendre :

Fièvre, nouvelle toux ou toux qui s'aggrave, essoufflement, mal de gorge ou voix rauque, difficulté à avaler, perte de l'odorat ou du goût, nausées, vomissements, diarrhée, écoulement nasal ou congestion nasale.

Cependant, des **symptômes atypiques** peuvent se manifester dans certains cas, notamment une fatigue ou un malaise inexpliqué, des douleurs musculaires, le délire, des chutes inexplicées ou un plus grand nombre de chutes, un déclin fonctionnel accru, une aggravation des problèmes chroniques actuels, des frissons, des maux de tête, le croup.

Un rappel que tous les élèves et les membres du personnel doivent procéder au dépistage quotidien, avant de se rendre à l'école, en utilisant l'outil de [dépistage scolaire](#) créé par le gouvernement de l'Ontario et suivre les instructions données.

Si vous avez des questions sur ce qu'il faut faire, appelez votre prestataire de soins de santé ou le Bureau de santé au 1-800-461-1818. Si vous avez des symptômes graves comme des difficultés respiratoires, faites le 9-1-1.

À l'heure actuelle, le Bureau de santé ne recommande pas la fermeture de l'école. Par conséquent, Passeport Jeunesse reste ouverte à l'ensemble du personnel et des autres élèves. L'équipe de conciergerie procède à un nettoyage exhaustif de l'école afin de désinfecter et de nettoyer en profondeur toutes les zones fréquentées par le personnel et les élèves. Le Bureau de santé suit l'évolution de la situation et donnera des directives et des informations supplémentaires au besoin.

Le CSPNE veillera à vous communiquer toutes les informations pertinentes s'il y a des changements à la situation actuelle. Il est interdit au Conseil scolaire public du Nord-Est et à tous les membres du personnel de communiquer tout détail supplémentaire susceptible d'identifier des personnes, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé*.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration. Prenez bien soin de vous et des vôtres.

Simon Fecteau
Directeur de l'éducation